



**COORDINATION SYNDICALE CGT  
DES SERVICES PUBLICS DU DEPARTEMENT  
DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON**  
BOURSE DU TRAVAIL - Salle 22 - Place Guichard - 69422 LYON CEDEX 03  
Tél. - Répondeur : 04 78 60 59 36 - Email : [csd69@outlook.fr](mailto:csd69@outlook.fr)

A Lyon le 20 septembre 2024

Madame le Préfet du Rhône et de la Métropole de Lyon  
Rue de Bonnel  
69003 Lyon

Objet : Préavis de grève pour la journée du 1er octobre 2024

Madame le Préfet du Rhône et de la Métropole de Lyon,

La loi dite de transformation de la Fonction publique de 2019 a porté un coup de canif à la nature même de la Fonction Publique Territoriale. Nombreux sont celles et ceux qui considèrent que le président Macron a déclaré la guerre aux services publics territoriaux et aux agents chargés de les mettre en œuvre, sur la base du « quoi qu'il en coûte ». Et bien que les personnels répondent toujours présent, avec sérieux, professionnalisme, abnégation dans le cadre de la lutte contre les conséquences de la pandémie de COVID-19, ils et elles subissent des conditions de travail de plus en plus dégradées, un mépris de leur qualification, une précarité d'emploi.

Depuis lors, les mesures de cette même loi de transformation de la Fonction publique se sont imposées aux forçeps à l'ensemble des fonctionnaires : vol des congés avec le passage aux 1607 heures, lignes directrices de gestion de l'austérité, codification de notre statut et liquidation de la fonction publique de carrière, remise en cause de nos instances paritaires et de la représentativité de la voix du personnel dans ces mêmes instances...

**La CGT condamne fermement le choix délibéré du gouvernement d'une politique d'austérité dont les effets sont dévastateurs pour les fonctionnaires, les salarié-e-s du public et du privé et les retraité-e-s. Il est grand temps que les institutions démocratiques prennent leurs responsabilités.**

Or, le président de la République nous l'a bien fait comprendre tout au long de l'été : la nomination d'un Premier Ministre, « c'est qui je veux, quand je veux ». Emmanuel Macron se donne ainsi l'illusion de maîtriser encore un peu une vie politique qu'il a lui-même rendue chaotique, prétextant une clarification : un nombre record de députés d'extrême droite, une Assemblée Nationale éclatée, porteuse d'une forte instabilité. Ce hold-up démocratique a conduit à un large désintérêt et une perte d'espoir de la population dans nos instances politiques. Il va falloir réparer les dégâts politiques du macronisme.

D'ici là, Michel Barnier aura des problèmes économiques urgents à résoudre. Déjà, remettre de l'ordre dans les comptes publics : après 5,5 % de déficit budgétaire l'an dernier, autant pour cette année et autour de 5% pour l'an prochain, ceux-ci sont sur une mauvaise pente. Maitriser les déficits uniquement par la réduction de la dépense est impossible, et la stratégie macroniste d'attaquer la première source des dépenses, la protection sociale, conduit à un effet délétère sur la croissance et sur la société en aggravant les inégalités sociales. Le gouvernement Macron, par sa politique ultra-libérale, a en effet permis également que les dividendes versés par les 40 plus grandes entreprises françaises aient atteint un niveau record en Europe, soit 67 milliards d'euros, alors même que les inégalités ne cessent de se creuser et conduisent à une réelle fracture sociale. Ce n'est ni plus ni moins qu'un vol en bande organisée, alors même que ce gouvernement nous a imposé une réforme des retraites injuste, une cure d'austérité pour les services publics, une casse du régime de protection sociale, une réforme de l'apprentissage, une réforme du régime senior, et j'en passe... Il faudra ainsi en passer par des hausses d'impôts bien choisies, notamment sur les grosses entreprises capitalistes et les grandes fortunes, et rompre avec le pseudo populisme poujado-fiscal de l'ex-ministre de l'Economie Bruno Le Maire, dont la seule proposition estivale a été de supprimer la taxation des primes des athlètes olympiques médaillés !

Le locataire de Matignon devra aussi trouver les moyens de faire renouer les entreprises françaises avec l'innovation. La politique de l'offre engagée depuis 2014 n'a rien donné : cette année-là, le déficit du commerce extérieur s'établissait à 15,4 milliards d'euros, il était de 56,4 milliards l'an dernier. A force d'octroyer des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises sans aucune contrepartie qui délocalisent en masse dans les pays où les travailleurs sont exploités par le capital, l'économie française est à bout de souffle. A ce jour, 88 milliards d'exonération des cotisations sociales ont été réalisées aux entreprises, et cela ne cesse d'augmenter. La compétitivité se conquiert par des produits innovants et chers, pas par les baisses d'impôts sur les riches et les entreprises. Selon les données de la World Inequality Database, le 1% des plus riches en France concentrait 10,8 % des revenus en 2017 et 12,7% en 2022. Durant cette même période, le taux de pauvreté est passé de 14,1% de la population à 14,4%. Il va aussi falloir réparer les dégâts sociaux du macronisme.

Il y a urgence également à remettre sur pieds nos services publics, mis à mal par des années de cure d'austérité et de coupes budgétaires drastiques. Notre police, notre justice, notre système de santé, notre système éducatif, nos services publics de proximité prennent l'eau, car il paraît alors facile de considérer les fonctionnaires comme la variable d'ajustement du budget national. 60 milliards d'économies à faire sur 1 an ? C'est encore une fois la fonction publique toute entière qui est pointée du doigt. Avec le passage envisagé d'un à trois jours de carence pour les fonctionnaires, c'est bien une attaque frontale de la macronie contre les garanties et protections collectives et individuelles qui s'opère, alors même que l'instauration d'un jour de carence en 2014 puis réintroduit en 2018 a certes diminué le nombre d'arrêts maladies, mais leur durée croît, ce qui pénalise particulièrement certaines catégories d'agents qui hésitent à s'arrêter de travailler pour se soigner et notamment les filières féminisées, déjà victimes de la précarité. Plus de 10 ans de gel du point d'indice, quelques miettes d'une très légère augmentation mais toujours inférieure à l'inflation, puis encore une année blanche du point, autant d'actions de sabotage de nos gouvernements successifs envers les fonctionnaires, alors même qu'il devient absolument nécessaire d'obtenir des moyens humains, financiers et matériels et une organisation mise au service du public. Il va falloir réparer les dégâts économiques du macronisme.

Mais le quotidien des 1 900 000 agent-es de la territoriale, c'est la perte de sens du travail, des pressions de plus en plus importantes de nos employeurs, des salaires bloqués et des conditions d'existence de plus en plus difficiles, un manque de reconnaissance. Dans toutes les mairies, dans les Conseils départementaux, les métropoles, les établissements intercommunaux, dans les régions, dans les SDIS, les établissements publics de santé, du logement, dans le secteur de l'eau, de la thanatologie, nous avons toutes les raisons de rejeter cette politique. Ce que nous voulons est pourtant simple ; c'est pouvoir travailler dans les meilleures conditions pour rendre un service public de qualité, avec une garantie de carrière, et avec des salaires qui évoluent de manière significative. De plus, les femmes sont fortement présentes dans notre champ fédéral et dans les métiers à forte pénibilité, à forte précarité, ce que soit dans les métiers du lien, du soin, bien trop souvent avec des

contrats à temps partiel subis. Quel que soit leur profession, une constante les réunit, elles sont toujours pénalisées dans l'emploi. La dernière étude de l'INSEE du 19 Septembre 2024 pointe encore du doigt un écart de salaire entre les femmes et les hommes : une femme dans la Fonction Publique Territoriale gagne en moyenne 7,9 % de moins qu'un homme. A ce titre, il y a urgence à mettre en œuvre l'égalité notamment salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> octobre 2024, dans l'unité interprofessionnelle la plus large, nous, fonctionnaires territoriaux du Rhône, pourrons témoigner de la place structurante des territoriaux dans le quotidien des français, défendre notre service public de proximité et notre statut car les plus à même pour identifier les besoins des usagers. Nous, fonctionnaires territoriaux, assurant le service public au quotidien, premiers de corvée mais derniers rémunérés à leur juste valeur, allons à tout prix défendre notre statut, pourtant mis à mal ces dernières années par les politiques publiques, qui est en réalité une garantie d'équité et d'accessibilité au service public pour l'ensemble des usagers, sans aucune distinction.

**La fédération CGT des Services publics reste déterminée dans la période actuelle et avec les agents et salariés du champ fédéral, elle porte les revendications suivantes :**

- L'augmentation générale des salaires ;
- L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €) en 2024 ;
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- L'abrogation de la loi portant réforme des retraites ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites ;
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique ;
- Le retrait du projet de loi dit « pour l'efficacité de la Fonction publique » ;
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite » ;
- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et contre toutes les mesures les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...);
- L'octroi obligatoire de primes à hauteur de celles déjà accordées dans les autres professions pour l'ensemble des agent-es participant de près ou de loin à la réussite des JOP 2024.

En ce sens, la Coordination Syndicale Départementale du Rhône et de la Métropole relaye l'appel de la Fédération CGT des Services publics et déposons un **préavis de grève de 0 h à 24 h pour le 1<sup>er</sup> octobre 2024** pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Recevez, Madame le Préfet du Rhône et de la Métropole de Lyon, nos salutations distinguées.

Pour la CSD 69 CGT

Roxane DAÏAA  
Coordinatrice

COORDINATION SYNDICALE CGT  
SERVICE PUBLIC DEP DU RHONE  
ET DE LA METROPOLE DE LYON  
BOURSE DU TRAVAIL SALLE 22  
PLACE GUITCHARD 69422 CEDEX 03  
TEL : 04 78 60 59 36



**COORDINATION SYNDICALE CGT  
DES SERVICES PUBLICS DU DEPARTEMENT  
DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON**  
BOURSE DU TRAVAIL - Salle 22 - Place Guichard - 69422 LYON CEDEX 03  
Tél. - Répondeur : 04 78 60 59 36 - Email : [csd69@outlook.fr](mailto:csd69@outlook.fr)

A Lyon le 20 septembre 2024

Monsieur le président du CDG  
9 Rue Alban Vistel  
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

**Objet :** Préavis de grève pour la journée du 1er octobre 2024

Monsieur le Président du CDG,

La loi dite de transformation de la Fonction publique de 2019 a porté un coup de canif à la nature même de la Fonction Publique Territoriale. Nombreux sont celles et ceux qui considèrent que le président Macron a déclaré la guerre aux services publics territoriaux et aux agents chargés de les mettre en œuvre, sur la base du « quoi qu'il en coûte ». Et bien que les personnels répondent toujours présent, avec sérieux, professionnalisme, abnégation dans le cadre de la lutte contre les conséquences de la pandémie de COVID-19, ils et elles subissent des conditions de travail de plus en plus dégradées, un mépris de leur qualification, une précarité d'emploi.

Depuis lors, les mesures de cette même loi de transformation de la Fonction publique se sont imposées aux forceps à l'ensemble des fonctionnaires : vol des congés avec le passage aux 1607 heures, lignes directrices de gestion de l'austérité, codification de notre statut et liquidation de la fonction publique de carrière, remise en cause de nos instances paritaires et de la représentativité de la voix du personnel dans ces mêmes instances...

**La CGT condamne fermement le choix délibéré du gouvernement d'une politique d'austérité dont les effets sont dévastateurs pour les fonctionnaires, les salarié-e-s du public et du privé et les retraité-e-s. Il est grand temps que les institutions démocratiques prennent leurs responsabilités.**

Or, le président de la République nous l'a bien fait comprendre tout au long de l'été : la nomination d'un Premier Ministre, « c'est qui je veux, quand je veux ». Emmanuel Macron se donne ainsi l'illusion de maîtriser encore un peu une vie politique qu'il a lui-même rendue chaotique, prétextant une clarification : un nombre record de députés d'extrême droite, une Assemblée Nationale éclatée, porteuse d'une forte instabilité. Ce hold-up démocratique a conduit à un large désintérêt et une perte d'espoir de la population dans nos instances politiques. Il va falloir réparer les dégâts politiques du macronisme.

D'ici là, Michel Barnier aura des problèmes économiques urgents à résoudre. Déjà, remettre de l'ordre dans les comptes publics : après 5,5 % de déficit budgétaire l'an dernier, autant pour cette année et autour de 5% pour l'an prochain, ceux-ci sont sur une mauvaise pente. Maitriser les déficits uniquement par la réduction de la dépense est impossible, et la stratégie macroniste d'attaquer la première source des dépenses, la protection sociale, conduit à un effet délétère sur la croissance et sur la société en aggravant les inégalités sociales. Le gouvernement Macron, par sa politique ultra-libérale, a en effet permis également que les dividendes versés par les 40 plus grandes entreprises françaises aient atteint un niveau record en Europe, soit 67 milliards d'euros, alors même que les inégalités ne cessent de se creuser et conduisent à une réelle fracture sociale. Ce n'est ni plus ni moins qu'un vol en bande organisée, alors même que ce gouvernement nous a imposé une réforme des retraites injuste, une cure d'austérité pour les services publics, une casse du régime de protection sociale, une réforme de l'apprentissage, une réforme du régime senior, et j'en passe... Il faudra ainsi en passer par des hausses d'impôts bien choisies, notamment sur les grosses entreprises capitalistes et les grandes fortunes, et rompre avec le pseudo populisme poujado-fiscal de l'ex-ministre de l'Economie Bruno Le Maire, dont la seule proposition estivale a été de supprimer la taxation des primes des athlètes olympiques médaillés !

Le locataire de Matignon devra aussi trouver les moyens de faire renouer les entreprises françaises avec l'innovation. La politique de l'offre engagée depuis 2014 n'a rien donné : cette année-là, le déficit du commerce extérieur s'établissait à 15,4 milliards d'euros, il était de 56,4 milliards l'an dernier. A force d'octroyer des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises sans aucune contrepartie qui délocalisent en masse dans les pays où les travailleurs sont exploités par le capital, l'économie française est à bout de souffle. A ce jour, 88 milliards d'exonération des cotisations sociales ont été réalisées aux entreprises, et cela ne cesse d'augmenter. La compétitivité se conquiert par des produits innovants et chers, pas par les baisses d'impôts sur les riches et les entreprises. Selon les données de la World Inequality Database, le 1% des plus riches en France concentrait 10,8 % des revenus en 2017 et 12,7% en 2022. Durant cette même période, le taux de pauvreté est passé de 14,1% de la population à 14,4%. Il va aussi falloir réparer les dégâts sociaux du macronisme.

Il y a urgence également à remettre sur pieds nos services publics, mis à mal par des années de cure d'austérité et de coupes budgétaires drastiques. Notre police, notre justice, notre système de santé, notre système éducatif, nos services publics de proximité prennent l'eau, car il paraît alors facile de considérer les fonctionnaires comme la variable d'ajustement du budget national. 60 milliards d'économies à faire sur 1 an ? C'est encore une fois la fonction publique toute entière qui est pointée du doigt. Avec le passage envisagé d'un à trois jours de carence pour les fonctionnaires, c'est bien une attaque frontale de la macronie contre les garanties et protections collectives et individuelles qui s'opère, alors même que l'instauration d'un jour de carence en 2014 puis réintroduit en 2018 a certes diminué le nombre d'arrêts maladies, mais leur durée croît, ce qui pénalise particulièrement certaines catégories d'agents qui hésitent à s'arrêter de travailler pour se soigner et notamment les filières féminisées, déjà victimes de la précarité. Plus de 10 ans de gel du point d'indice, quelques miettes d'une très légère augmentation mais toujours inférieure à l'inflation, puis encore une année blanche du point, autant d'actions de sabotage de nos gouvernements successifs envers les fonctionnaires, alors même qu'il devient absolument nécessaire d'obtenir des moyens humains, financiers et matériels et une organisation mise au service du public. Il va falloir réparer les dégâts économiques du macronisme.

Mais le quotidien des 1 900 000 agent-es de la territoriale, c'est la perte de sens du travail, des pressions de plus en plus importantes de nos employeurs, des salaires bloqués et des conditions d'existence de plus en plus difficiles, un manque de reconnaissance. Dans toutes les mairies, dans les Conseils départementaux, les métropoles, les établissements intercommunaux, dans les régions, dans les SDIS, les établissements publics de santé, du logement, dans le secteur de l'eau, de la thanatologie, nous avons toutes les raisons de rejeter cette politique. Ce que nous voulons est pourtant simple ; c'est pouvoir travailler dans les meilleures conditions pour rendre un service public de qualité, avec une garantie de carrière, et avec des salaires qui évoluent de manière significative. De plus, les femmes sont fortement présentes dans notre champ fédéral et dans les métiers à forte pénibilité, à forte précarité, ce que soit dans les métiers du lien, du soin, bien trop souvent avec des contrats à temps partiel subis. Quel que soit leur profession, une constante les réunit, elles sont

toujours pénalisées dans l'emploi. La dernière étude de l'INSEE du 19 Septembre 2024 pointe encore du doigt un écart de salaire entre les femmes et les hommes : une femme dans la Fonction Publique Territoriale gagne en moyenne 7,9 % de moins qu'un homme. A ce titre, il y a urgence à mettre en œuvre l'égalité notamment salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> octobre 2024, dans l'unité interprofessionnelle la plus large, nous, fonctionnaires territoriaux du Rhône, pourrons témoigner de la place structurante des territoriaux dans le quotidien des français, défendre notre service public de proximité et notre statut car les plus à même pour identifier les besoins des usagers. Nous, fonctionnaires territoriaux, assurant le service public au quotidien, premiers de corvée mais derniers rémunérés à leur juste valeur, allons à tout prix défendre notre statut, pourtant mis à mal ces dernières années par les politiques publiques, qui est en réalité une garantie d'équité et d'accessibilité au service public pour l'ensemble des usagers, sans aucune distinction.

**La fédération CGT des Services publics reste déterminée dans la période actuelle et avec les agents et salariés du champ fédéral, elle porte les revendications suivantes :**

- L'augmentation générale des salaires ;
- L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €) en 2024 ;
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- L'abrogation de la loi portant réforme des retraites ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites ;
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique ;
- Le retrait du projet de loi dit « pour l'efficacité de la Fonction publique » ;
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite » ;
- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et contre toutes les mesures les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...) ;
- L'octroi obligatoire de primes à hauteur de celles déjà accordées dans les autres professions pour l'ensemble des agent-es participant de près ou de loin à la réussite des JOP 2024.

En ce sens, la Coordination Syndicale Départementale du Rhône et de la Métropole relaye l'appel de la Fédération CGT des Services publics et déposons un **préavis de grève de 0 h à 24 h pour le 1<sup>er</sup> octobre 2024** pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Recevez, Monsieur le Président du CDG, nos salutations distinguées.

Pour la CSD 69 CGT

Roxane DAÏAA  
Coordinatrice

~~COORDINATION SYNDICALE CGT  
SERVICE PUBLIC DDP DU RHÔNE  
ET DE LA MÉTROPOLIS DE LYON  
BOURSE DU TRAVAIL SALLE 22  
PLACE GUICHARD 69422 CEDEX 03  
TÉL : 04 78 60 59 36~~